

# PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

## Compte-rendu de la réunion « PLATEFORME DES ASSOCIATIONS » du mardi 19 novembre 2019

---

### **Maîtres d'ouvrage**

Fernandez Laetitia, Theys Caroline.

### **Présents**

Denis Béatrice, Fraim Jean-Louis, Ingels Yves, Nys Marthe, Pierre Bernadette, Smolders Vincent, van Duyse Dominique, de Kerchove Elisabeth, Remy Paul, van Meeuwen Anne, Anciaux Marie-Joelle, Dendoncker Philippe, van Muyswinkel André, Pozdena Magdalena, Vivegnis Benoit.

---

### **Ordre du Jour :**

1. Contexte et objectifs de la réunion
    - 1.1 Présentation du PCDR
    - 1.2 Présentation de la Fiche « Création d'une Plateforme des Associations »
    - 1.3 Attentes et objectifs des associations
  2. Projets envisagés pour répondre aux objectifs
  3. Présentation de la « Plateforme francophone du Volontariat » par Benoit Vivegnis
  4. Suites
- 

## **1. Contexte et objectifs de la réunion**

### **1.1 PCDR : Programme Communal de Développement Rural**

Un PCDR est un programme de 10 ans (2012 – 2022) pour le développement rural de la commune conçu par les citoyens en collaboration avec l'administration communale.

Concrètement, le programme a été élaboré par les citoyens en réunions citoyennes et a été approuvé par l'administration communale et la Région Wallonne en 2012.

Le Programme est composé de 43 projets, répartis en 3 lots selon l'ordre de priorité. Chaque projet est défini dans une «Fiche Projet» que l'on peut retrouver sur <http://www.pcdr.grez-doiceau.be/presentation-des-projets-du-pcdr-de-grez-doiceau-1>

C'est la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), composée de 30 membres (citoyens + quart communal représenté), qui fait le relais avec les citoyens, suit les projets et prend les décisions. Même lorsque le projet est élaboré en réunions avec des citoyens non-membres de la CLDR, le projet est approuvé au fur et à mesure par la CLDR.

Une fois le projet élaboré, l'administration communale s'occupe du suivi administratif avec la Région wallonne pour débloquer les fonds progressivement selon l'avancée du projet. La Région wallonne finance les projets à hauteur de 60 à 90 % et la commune finance le reste.

## 1.2 Projet « Création d'une Plateforme des Associations »

### Objectif du projet :

« Fédérer les associations existantes pour mieux communiquer et mieux informer »

Pour plus d'informations, voir la Fiche Projet ci-joint.

## 1.3 Attentes et objectifs des associations

Pour rappel, les attentes / objectifs identifiés lors de la première réunion sont :

- Besoin de publicité
- « Savoir que ça (l'association) existe »
- Fédération de bénévoles communs
- Mutualisation de matériel (lien avec le projet « Pécrot Demain »)
- **Agenda commun**
  - Noter le nom du responsable de l'évènement
  - Attention à la logistique (ex : suffit de remplir un formulaire)
  - Utile pour les citoyens mais aussi pour les associations pour éviter les concurrences
- **Meilleure visibilité pour les locations de salles :**
  - Présentation des salles communales et non-communales à louer
  - Possibilité de voir les disponibilités des salles
- Informer sur des services citoyens. (Ex : Tandem avec des malvoyants)
- Inciter les collaborations
- Capsules vidéos présentant les nouvelles positives
- **Centraliser les informations**
- Faciliter le Réseautage

Suite à l'email envoyé à toutes les associations et la boîte à suggestions présentée lors du souper des présidents d'associations, voici les attentes répertoriées en plus :

- « un lieu d'atelier (pour donner des ateliers, pouvoir laisser du matériel sur place,...) Une idée serait de trouver un local dans la commune, qui servirait à différentes assoc, autour des arts plastiques et créativité ».
- « un échange permanent autour des aides et autres subsides possibles pour nos associations »
- « un espace permanent dans le « au grez de l'info » et sur le site de la commune avec des liens très clairs vers nos sites propres »
- « Un nombre de photocopies gratuites à la commune pour les associations. »

## 2. Projets envisagés pour répondre aux objectifs

La commune est en train d'actualiser l'annuaire des entreprises et des associations.

### **Plateforme des associations sur internet :**

- Vu que le site internet de la commune devrait (sous réserve d'acceptation dans le budget communal) être refait en 2020, la plateforme des associations pourrait y prendre place en révisant la place des associations sur le site internet de la commune.
- Agenda commun : Il faudrait donner la possibilité aux associations d'encoder elles-mêmes leurs évènements. Ainsi chaque association peut choisir la portée qu'elle a envie de donner à son évènement. L'agenda commun serait autant utile pour informer les citoyens que pour éviter les concurrences entre organisateurs.
- Données de contact des associations : Les associations gèreraient elles-mêmes leurs données sur le site.
- Location de salles : Mettre un descriptif des salles privées qu'il est possible de louer (en plus des communales). Préciser les équipements et mettre des photos.
- Mettre la liste du matériel disponible à la commune pour les associations.
- Attention à penser à la sécurisation des données internet.

### **Fédération de bénévoles communs**

Plusieurs citoyens ne sont pas membres d'associations mais aimeraient pourtant donner de temps en temps un coup de main. Plusieurs pistes sont envisagées :

- Un système d'annonce sur la plateforme « L'association x a besoin d'aide pour tel évènement »
- Un visuel présenté lors de la Saint-Georges par l'office du Tourisme
- Une information dans le Grez de l'Info présentant toutes les associations qui existent et qui cherchent des bénévoles.
- L'idée du registre de volontaires est vite abandonnée à cause - notamment - du RGPD. C'est aux associations de faire appel aux volontaires et pas l'inverse.

### **Affichage**

Lister les lieux d'affichage public, en proposer plus et limiter à des A3, max A2.

### **Formations**

- Demander à l'espace public numérique d'organiser une formation en soirée pour les associations gréziennes sur comment faire des affiches, améliorer sa communication, etc. (par ex. sur [www.canva.com](http://www.canva.com) ou Facebook).
- Si une association a besoin d'un coup de main pour faire une affiche, elle peut demander de l'aide à André Denis (envoyer un email à l'office du Tourisme).

### **Réseautage**

Le réseautage est capital. Merci à l'office du Tourisme qui a organisé le souper des associations. Cette année, 34 associations étaient représentées. A refaire !

### 3. Présentation de la « Plateforme francophone du Volontariat » par Benoit Vivegnis

- « Pour être qualifiée de volontariat, l'**activité** est exercée :
- **Gratuitement et librement**, elle est pratiquée « sans rétribution, ni obligation ».
  - **Au profit d'autrui**, à une ou d'autre(s) personne(s) que soi ;
  - **Dans une organisation à but non lucratif** (ASBL, fondation, service public...), **hors du cadre familial et privé** (l'entraide entre voisins ou au sein d'une famille n'est pas considérée comme du volontariat) ;
  - **En-dehors de son contrat de travail** : une personne ne peut pas être occupée à la fois comme travailleur rémunéré et comme volontaire pour une même tâche auprès d'un même employeur. Le bénévolat ne peut pas servir à éviter de payer des heures supplémentaires. »

Comme la commune est membre de la plateforme, les associations gréziennes le sont également par extension, ce qui leur donne droit à tous les services rendus par la plateforme (formations, outils, campagnes, etc. )

Concrètement, les services qu'ils proposent sont des petites annonces, des campagnes, des formations, des outils, des réponses, des centres, des revendications, des échanges.

Pour plus d'informations : <https://www.levolontariat.be/>

#### **Journée internationale du Volontariat le 5 décembre 2019.**

C'est l'occasion de dire MERCI à tous ses volontaires. Comme la commune est membre de la plateforme francophone du volontariat, les associations gréziennes peuvent aussi commander des cartes gratuites à donner à leurs volontaires pour les remercier :

<https://www.levolontariat.be/le-5-decembre-cest-la-journee-internationale-des-volontaires>

#### **Centre de volontariat**

A Genappe, ils ont créé un centre des volontaires : Les bénévoles potentiels peuvent rencontrer qqun de la commune qui connaît toutes les associations et peut les diriger vers les associations les plus pertinentes selon leurs compétences. La Plateforme peut nous aider à mettre cela en place en formant qqun à l'accueil des volontaires.

### 4. Suites

Vu que la majorité des projets sont dépendants d'un site internet, nous organiserons la prochaine réunion quand nous saurons si / quand le site internet de la commune sera refait.

#### **Divers :**

- Toute association a le droit de demander à la Province 200 jours d'assurance gratuit (pour un volontaire) :

<https://www.brabantwallon.be/bw/vivre-se-divertir/culture-loisirs/assurance-volontariat/>

**Merci pour votre lecture !**